

ASSEMBLEE GENERALE DU 05/12/2008

Association AGAPES

PRESENTS :

M Villain, M Saget, M Métois,, Mme Belleney, Mme Cordebart, Mme Séjournet, M Bot, Mme André, Mme Ghoul, Mme Ducournau, M Molin, Mme Duboscq, M Pasquon, Mme Hervé, Mme Micoulas, M Séjournet, M Fouchier, M Lachaud, M Lecourt, M Schocron, Mme Caris, Mme Barruche, Mme Desage, Mme Durand, M Jeanneau, Mme Stannard, M Perea, Mme Mutsaars, Mme Amrouche, Mme Dreillard.

PERSONNES AYANT DONNE UN POUVOIR :

M Kermabon, Mme Pagès, Mme Salzmann, Mme Gayral, Mme Conte, M Angevin, Mme Lestaevel, Mme Evrard, Mme Leparoux, M De Haeck, M Montaud.

PRODUCTEURS :

M Devaux : légumes

M Dethesut : miel

INVITE :

M Roux

L'assemblée générale commence à 20h15 par un tour de table permettant à chacun de se présenter.

Puis, on annonce l'ordre du jour :

1. point sur les adhérents
2. point sur les producteurs
3. bilan financier
4. questions diverses
5. renouvellement du bureau

POINT SUR LES ADHERENTS

- adhérents en 2006 : 28
- adhérents en 2007 : 37
- adhérents en 2008 : 63

Cette croissance du nombre d'adhérents doit entraîner de la part de chacun, dans les moments de distribution et dans les communications avec l'association, plus de rigueur et le respect des procédures mises en place pour garantir la convivialité mais aussi la pérennité de l'association.

POINT SUR LES PRODUCTEURS

LEGUMES : producteur Olivier Devaux, adhérente référente : Sandrine Durand

- Nous travaillons avec Olivier depuis juin 2007.
- Au départ, Olivier ne servait que 18 paniers ; avec le développement de son exploitation, il est arrivé aujourd'hui à 30 paniers (24 petits, 6 grands).
- Une liste d'attente pour de nouveaux adhérents avait été mise en place et avait conduit à contacter M Besson pour un total espéré de 23 paniers. Mais les personnes qui s'étaient positionnées sur la liste d'attente n'ont pas donné suite. M Besson a donc fourni, finalement, 3 paniers durant l'été mais a cessé faute de rentabilité et de logique écologique.
- Nous avons mené avec Olivier diverses activités : désherbage, ramassage de pommes de terre et vendanges dans l'esprit de la charte qui nous lie aux producteurs.
- Par ailleurs, les adhérents ont fait à Olivier l'avance d'une somme lui permettant d'acheter un véhicule pour transporter les paniers. Cette avance sera remboursée sous forme de paniers de légumes.
- Le règlement des légumes se fera désormais au trimestre : chaque adhérent devra remettre à Sandrine, à la date apparaissant sur le calendrier, les trois chèques correspondant aux mois à venir. Ils seront donnés à Olivier au fur et à mesure, ceci afin d'assurer le respect de notre engagement de payer la production avant de la recevoir (ce système est mis en place à cause de retards récurrents de certains adhérents étourdis).
- Olivier signale la possibilité de se rapprocher de Dominique Leconte qui fait partie de l'association Paysan Bio de Dordogne et de la maison de la semence dont le rôle est de

conserver, diffuser des semences de légumes anciens. Le bureau prendra contact avec lui pour voir quelle forme peut prendre cette collaboration.

LAITAGES : producteurs Laurent et Isabelle TITE, adhérent référent : Stéphane Séjournet

- Rappel de la création de l'association et de la collaboration avec Laurent et Isabelle.
- Environ 40 adhérents servis de façon plus ou moins régulière.
- Le tableau de commande doit parvenir à Stéphane à la date indiquée, le règlement se faisant l'avant dernier mercredi du mois.
- Lorsqu'il y a des différences entre les chèques et le montant commandé Stéphane procède à une régularisation.
- L'association a contribué à l'achat d'une baratte selon le même principe que celui utilisé avec Olivier pour le véhicule.

BIERE ET LIMONADE : producteur Brasserie Léon, adhérent référent : Bruno Perea

- Le producteur est un ancien viticulteur reconverti dans la brasserie depuis environ 3 ans.
- La limonade est Bio, la bière artisanale.
- Environ 30 adhérents commandent de façon saisonnière.
- Rappel des règles concernant les bouteilles à rapporter aux dates fixées au local.
- La possibilité d'une visite est évoquée.

FARINE : producteur : Berjeon à Blasimon, adhérente référente : Caroline Caris

- 7 types de farine sont aujourd'hui proposés, avec peut-être la possibilité de 2 nouvelles bientôt.
- Environ 13 adhérents commandent pour environ 500 kg.
- La commande se fait à peu près tous les 2 mois pour atteindre la quantité nécessaire.
- Prochaine commande en janvier.
- Caroline se déplaçant avec son véhicule personnel pour rapporter et livrer la farine, l'indemnisation de ses frais kilométriques par l'association est mise au vote : 1 abstention, tous les autres pour. Le principe est adopté.

FROMAGE DE CHEVRE : producteur : Régine Nadeau, adhérente référente : Laure Hervé

- Le fromage est livré deux fois par mois d'avril à octobre.
- Laure rappelle que la fabrication d'un fromage nécessite l'utilisation d'un litre de lait.
- Environ 20 adhérents commandent 50 fromages.
- Une visite a été organisée en février 2008.

COCHON : producteur M Carras à Sauviac, adhérent référent : Thierry Schocron

- Thierry est devenu référent depuis peu. Christian Hervé qui s'occupait de cette mission ne pouvant plus assumer ce rôle.
- Le cochon est livré lorsque le total des commandes atteint environ 120 kg.
- Les produits sont emballés mais non conditionnés sous vide.
- Une clôture a été mise en place dans l'exploitation et à cette occasion M Carras a invité les adhérents présents à un repas convivial et copieux !
- Thierry évoque la possibilité de fournir éventuellement du mouton au printemps.

VOLAILLES : productrice Mme Vergnas à Verdon (24), adhérente référente : Cathy Duboscq

- La production est bio. Sont proposés selon les saisons des poulets, canettes, pintades et oies pour Noël.
- Un problème lié au paiement des volailles est évoqué, le poids n'étant pas connu à l'avance cela conduit soit les adhérents à remettre un chèque sans le montant à Cathy, soit celle-ci à faire l'avance de la somme. Pour l'instant, cette solution est conservée, de même que la livraison par Cathy et non pas par la productrice. Cette dernière, se déplaçant le mardi à Saint André, ne souhaite pas faire un deuxième déplacement le mercredi pour nous livrer. Le bureau doit voir à partir de combien de volailles cette solution ne sera plus gérable et nécessitera de discuter de nouvelles modalités de livraison avec la productrice. Cathy se déplaçant avec son véhicule personnel pour rapporter et livrer les volailles, l'indemnisation de ses frais kilométriques par l'association est mise au vote : 1 abstention, tous les autres pour. Le principe est adopté.

MIEL : producteur M Dethesus, adhérente référente : Agnès Séjournet

- M Dethesus vient de prendre contact avec l'association pour proposer sa production de miel.

- Il possède 70 ruches qu'il déplace en fonction des saisons et produit quatre variétés : miel de tournesol, de colza, de châtaignier et toutes fleurs.
- La collaboration venant de se mettre en place, les modalités de commande et de règlement seront communiquées aux adhérents ultérieurement, un premier achat sera possible en direct mercredi 10 décembre, M Dethesus apportant ses produits.
- M Dethesus propose une visite pour voir l'extraction du miel.

BILAN FINANCIER

Solde de l'année précédente : 141,77€

Recettes : 639 € (cotisations)

Dépenses : 465, 32 €

Solde : 315, 45€

QUESTIONS DIVERSES :

- Horaires : certains adhérents souhaiteraient voir se prolonger la permanence : il est impossible de commencer plus tôt à cause de la livraison des laitages, et cela fait déjà une présence importante. De plus, la permanence se prolonge souvent au delà, ce qui n'empêche pas les retardataires. Il est suggéré aux adhérents ayant des contraintes particulières de se rapprocher des autres et de trouver une solution alternative. Il est proposé de demander le numéro de téléphone du local et de le donner aux adhérents pour qu'ils puissent le cas échéant prévenir. Le bureau prend cette demande en compte.
- L'association est en attente d'un nouveau local, la mairie doit nous contacter.
- Un repas sera organisé le dimanche 1er février, à la salle du Verdet, selon le principe de l'auberge espagnole.
- Après discussion, Mme Ghoul décide de prendre en charge la liste d'attente pour les légumes, le principe étant que pour en faire partie il faut être adhérent.

VOTE :

- Le bilan d'activité est voté à l'unanimité.
- Le rapport financier est voté à l'unanimité moins une voix : abstention.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

- Le bureau sortant donne sa démission.
- Se présentent pour le nouveau bureau : Caroline Caris, Agnès Séjournet, Karine Ducournau, Stéphane Séjournet, Sandrine Durand, Laure Hervé, Bruno Perea, Cathy Duboscq.
- Le bureau est élu à l'unanimité moins trois abstentions, par ailleurs est décidé par l'assemblée que Thierry Schocron et Isabelle Mutsaars seront « invités » aux réunions de bureau en tant qu'auditeurs, sans droit de vote, pour enrichir les débats.
- Co présidentes : Sandrine Durand – Agnès Séjournet
- Trésorière : Karine Ducournau
- Secrétaire : Cathy Duboscq

L'assemblée générale est close à 23h15